

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01293

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FARAS

Mohamed

Date de naissance : 01-01-1948

Adresse : Dar Lamane Bloc M 308 N° 7

Tél. 06 45 1375 97

Total des frais engagés : Dhs

Autorisation CNPD N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

*Docteur Jamil El Hayaoui
دكتور جمال الحياوي
Dr. Assermenté
Dar Lamane M. Bloc 2 Appt. 4
doc.jamil@hotmail.fr
GSM: 06 61 16 16 30 - Tél. 05 22 62 70 69*

Cachet du médecin :

Date de consultation : 17/02/22

Nom et prénom du malade : FARAS

Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Réflexes oculaires

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : / /



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/02/22			84	Docteur Jean Dr. Assermenté Bar. Dr. Jean GSM: 06 60 61 61 15 - Tel: 05 22 62 70 69

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE D'ANALYSES 138 80 00 de la ville de Cenac 01 05 22 00 15 68 9332 63 70	17/02/22	B490	666.60.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

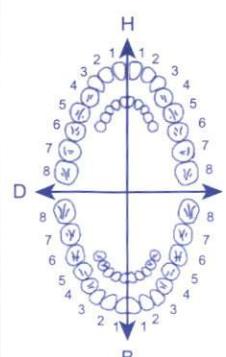
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

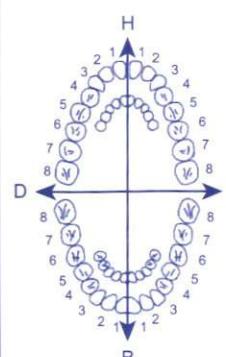
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION
				

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		CCEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION
H	25533412 21433552 00000000 00000000	
D	00000000 00000000 35533411 11433553	
B		
		

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ORDONNANCE

Docteur Jamil El Kayaoui
Santé et Bien-être animal
Dr. Ass. en Médecine vétérinaire
Dentiste vétérinaire et d'Appétit
doc.jmlk@outlook.fr
GSM: 06 61 16 16 30 - Tel: 03 62 70 69

, le 17/02/22

Nom / Prénom :

FAIRAG Yacoub

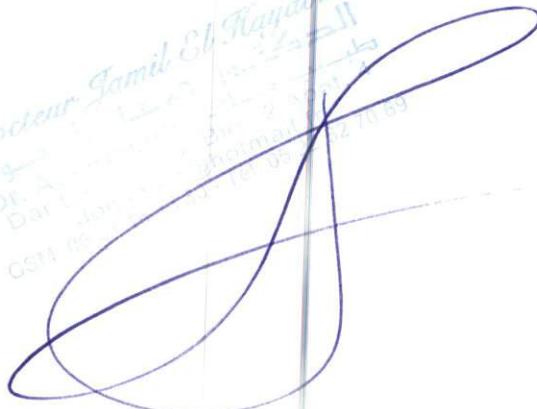


NRS. pleg

P8A

su + 4ème

Docteur Jamil El Kayaoui
Santé et Bien-être animal
Dr. Ass. en Médecine vétérinaire
Dentiste vétérinaire et d'Appétit
GSM: 06 61 16 16 30 - Tel: 03 62 70 69



مختبر التحاليل الطبية القدس

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale AL QODS

LARBI RAMDANI pharmacien biologiste

Casablanca le 17 février 2022

M. FARAS MOHAMED

FACTURE N° 1688

Analyses :

B216 Numération formule sanguine -----	B	80	
B118 Glycémie (à jeûn) -----	B	30	
B119 Hémoglobine glycosylée -----	B	80	
B361 PSA totale -----	B	300	Total : B 490

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER 666,60 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Six Cent Soixante Six Dirhams et Soixante Centimes

LABORATOIRE D'ANALYSES
DE BIOLOGIE MEDICALE AL QODS
158 BD DE GRANDE CEINTURE
Hay Mohammadi - Casablanca
Tél : 0522 60 18 65 / 0522 63 78 74
Fax 0522 60 78 68 - Casablanca
Patente N° : 31800310 - I.F : 48001330 - I.C.E : 001701811000003

مختبر التحاليل الطبية القدس

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale AL QODS

LARBI RAMDANI pharmacien biologiste

Edition du : 17/02/22

Réf. : 22B1226

Code patient : 42606 du : 17/02/22

M. FARAS MOHAMED

Docteur JAMIL EL HAYAOUI

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

			Normales	Antériorités
			(Homme Adulte)	
				12/02/2020
<u>GLOBULES ROUGES</u>				
Hématies -----:	4,85	M/mm ³	4,2 - 5,6	5,30
Hémoglobine -----:	15,3	g/100 ml	12,1 - 16	15,6
Hématocrite -----:	45	%	40 - 50	44
- V.G.M. -----:	93	μ ³	77 - 98	
- T.C.M.H. -----:	32	pg	28 - 32	
- C.C.M.H. -----:	33,9	g/100 ml	31 - 37	

GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes -----:	9 350	/mm ³	3750 - 13000	11800
Polynucléaires Neutrophiles -----:	64,4	%	50 - 70	
Soit :	6 021	/mm ³	1500 - 6300	
Polynucléaires Eosinophiles -----:	2,0	%	1 - 3	1,3
Soit :	187	/mm ³	40 - 300	153
Polynucléaires Basophiles -----:	0,2	%	< 1	
Soit :	19	/mm ³	< 100	
Lymphocytes -----:	27,3	%	20 - 40	27,9
Soit :	2 553	/mm ³	1500 - 4000	
Monocytes -----:	6,1	%	1 - 8	3292
Soit :	570	/mm ³	40 - 1000	

PLAQUETTES

Résultat -----:	245 000	/mm ³	150000 - 400000	309000
Indice de distribution des plaquettes (IDP)-----:	16,5	fl	15 - 17	
Volume plaquettaire moyen (VPM)-----:	10,4	fl	6,5 - 12	
Rapport des grandes plaquettes (P-RGC)-----:	29,4	%	11 - 45	

BIOCHIMIE

			Normales	Antériorités
Glycémie -----:	0,98	g/l	0,7 - 1,1	0,96
Soit :	5,40	mmol/l	3,88 - 6,11	5,30
Hémoglobine glycosylée -----:	5,32	%	4 - 6,5	
(Métabolisme équilibré < 7)				

مختبر التحاليل الطبية القدس

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale AL QODS

LARBI RAMDANI pharmacien biologiste

Edition du : 17/02/22

Réf. : 22B1226

Code patient : 42606 du : 17/02/22

M. FARAS MOHAMED

Docteur JAMIL EL HAYAOUI

MARQUEURS

	Normales	Antériorités
P.S.A. Total ----- :	< 6,5	2,15

ANTIGENE SPECIFIQUE DE LA PROSTATE

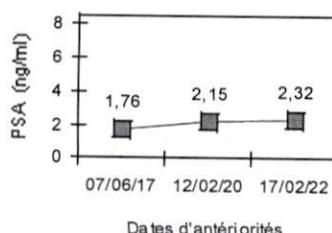
P.S.A. Total ----- :

2,32 ng/ml

(Méthode E.Chimiluminescence411 Roche-Cobas)

Valeurs usuelles (ng/ml):

40 - 49 ans	< 2,5
50 - 59 ans	< 3,5
60 - 69 ans	< 4,5
> 69 ans	< 6,5



L'LABORATOIRE D'ANALYSES
DE BIOLOGIE MEDICALE AL QODS
158 Bd De Grande Ceinture Hay Mohammadi
Casablanca-Tel:05 22 60 18 65 / 0522 63 78 74